

Boucle autour de Thise



Randonnée n°4159593

Une randonnée proposée par HNS 25220

Boucle sans difficulté permettant de découvrir le patrimoine de Thise et d'apprécier sa forêt. Variantes possibles.

Durée :	1h50	Difficulté :	Facile
Distance :	5.38km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	94m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	88m		
Point haut :	337m	Commune :	Thise (25220)
Point bas :	249m		

Description

Se garer au parking (gratuit) de l'aérodrome de Thise. Il y a une deuxième possibilité au parking de l'église pour un parcours réduit.

(D/A) Contourner les hangars de l'aérodrome, traverser l'aire de jeux et atteindre la départementale. La longer à gauche en empruntant plus loin le passage piétons de la voie ferrée et poursuivre sur une cinquantaine de mètres.

(1) Traverser la route **avec prudence** en contrebas du passage à niveau pour emprunter le chemin goudronné menant vers le Château de Beaupré dans un paysage bucolique et champêtre. Observer sur la gauche une ancienne bâtisse liée à l'aventure de l'eau à Thise, puis profiter de la belle vue du château, de son porche d'entrée et de sa chapelle privée : sur le côté Ouest, présence de deux panneaux explicatifs. Des équidés et bovins sont en liberté dans les prés et pâtures proches.

Traverser prudemment la Rue de Beaupré et poursuivre en face par le sentier forestier qui prolonge le chemin goudronné précédemment utilisé. L'itinéraire, très dégagé, ne présente aucune difficulté particulière et ne présente qu'une faible dénivelée positive. Poursuivre le sentier jusqu'à la route bitumée des Vaux.

(2) Tourner à droite en se laissant guider par la route montante jusqu'au virage. Ce dernier offre un superbe point de vue sur le domaine du Château de Beaupré, vers la plaine alluviale, l'aérodrome et la partie Sud de Thise. Il y a un banc à proximité dans le coude du virage. Poursuivre jusqu'en haut de la côte en laissant partir une route sur la droite.

(3) Bifurquer à gauche en suivant l'itinéraire fléché *Notre-Dame de la Libération* (parking VL possible sur la gauche). Poursuivre jusqu'au lieu-dit ; divers animaux de ferme et du club équestre à proximité. Des consignes, une belle cartographie et un descriptif des lieux et du monument sont réalisés pour les visiteurs (panneautage très précis).

(4) Notre-Dame de la Libération. Beau point de vue sur la ville, son église et les hangars de l'aérodrome. Une table d'orientation moderne y permet un joli tour d'horizon à 160°. Des consignes, une belle cartographie et un descriptif des lieux et du monument sont réalisés pour les visiteurs avec un panneautage très précis.

La visite et les observations effectuées, reprendre le chemin en sens inverse jusqu'au parking.

(3) Bifurquer sur la gauche pour passer à proximité du centre équestre du Morray en empruntant le sentier de gauche en lisière de forêt. Sur la droite, étendue champêtre et forêt communale en fond de tableau.

(5) Tourner à gauche sur un sentier forestier montant entre les lignes d'arbres (chênes, châtaigniers, hêtres) jusqu'à la jonction au sommet avec une partie du sentier de découverte. Présence de stations avec panneaux pédagogiques présentant certaines des

Points de passages

- D/A Aérodrome de Thise - Parking**
N 47.277642° / E 6.083276° - alt. 250m - km 0
- 1 Franchissement de la route départementale**
N 47.278487° / E 6.086065° - alt. 250m - km 0.37
- 2 Jonction sentier forestier et route des Vaux**
N 47.283756° / E 6.085464° - alt. 289m - km 1.27
- 3 Parking, départ sentier de ND de la Libération**
N 47.285154° / E 6.087224° - alt. 314m - km 1.79
- 4 Notre-Dame de la Libération**
N 47.285066° / E 6.083447° - alt. 310m - km 2.19
- 5 Sentier forestier**
N 47.288123° / E 6.089241° - alt. 318m - km 3
- 6 - Église Saint-Hilaire (Thise)**
N 47.28463° / E 6.081087° - alt. 274m - km 4.19
- D/A Aérodrome de Thise - Parking**
N 47.27738° / E 6.083576° - alt. 249m - km 5.38

essences de la forêt.

Marchant à main gauche, suivre le sentier jusqu'au prochain croisement, tourner encore sur la gauche et se laisser descendre doucement sur un beau sentier encadré d'un mur de pierres ancien. Rejoindre le Chemin du Parret et le suivre jusqu'aux abords de Thise. Prolonger sur la Rue du Parret jusqu'à la Fontaine des Cygnes et l'Église Saint-Hilaire.

(6) Poursuivre la progression en contournant l'église vers le presbytère ; tourner alors à droite dans la Rue du Presbytère face à la statue de Notre-Dame de la Libération de Thise précédemment visitée. La suivre jusqu'à dépasser le carrefour avec la Rue des Vaux puis le cimetière municipal (carré des Morts pour la France) jusqu'à rejoindre la Rue de l'Aérodrome.

Traverser la rue au passage piéton et poursuivre tranquillement sur le trottoir vers la sortie de la ville.

(1) Aller tout droit jusqu'au passage à niveau, puis bifurquer à droite pour retraverser l'aire de jeux des enfants et contourner les hangars de l'aérodrome pour rejoindre le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Points d'eau : aérodrome de Thise, centre équestre du Moray.

Abris possibles : aérodrome, porche de l'Église Saint-Hilaire au **(6)**.

Équipement utile : chaussures de randonnée, bâtons de marche, jumelles d'observation.

Parcours possible en VTT, VTC et VAE.

Aires de pique-nique au **(D/A)** ou sur la partie rallongée de l'itinéraire après le **(5)**.

(2) Variante possible en prenant vers la gauche jusqu'au calvaire visible sur le monticule situé à droite de la route puis reprendre le chemin de pierre montant et fléché vers Notre-Dame de la Libération.

(5) Variante plus longue : aller tout droit en empruntant le sentier de découverte forestière et en utilisant l'aire de pique-nique au lieu-dit les Écureuils.

A proximité

À proximité : forêt de Chailluz (sentiers de randonnées, parc animalier) ; euro vélo route N°6, canal du Doubs ;

Parcours possible en VTT, VTC et VE.

(D/A) Si on le souhaite, visite commentée des hangars en tôles et poutrelles de type Eiffel (5 000 m²) datant de 1938, restaurés en 2020 et classés aux monuments historiques (2007).

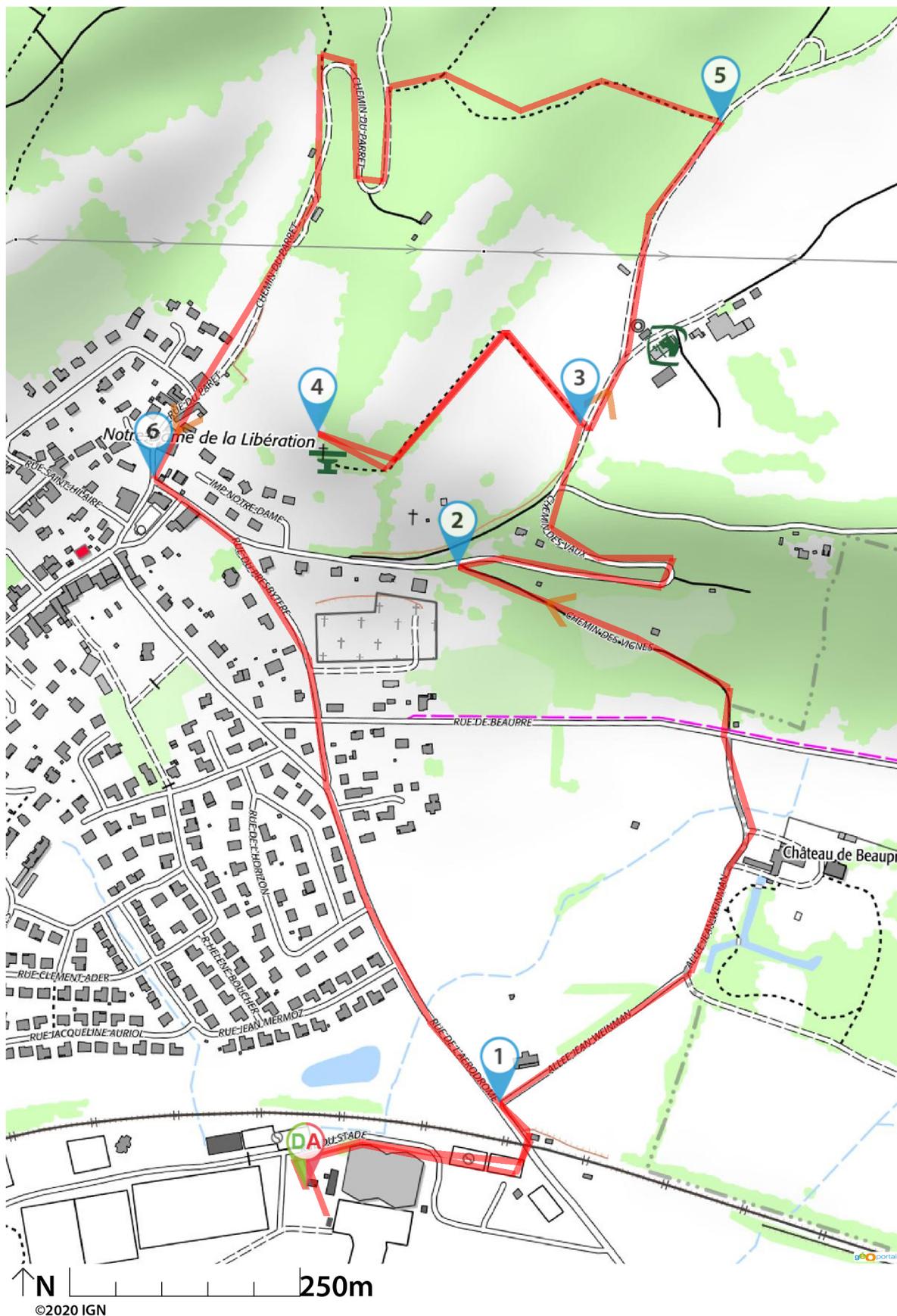
(6) Ancienne fontaine-lavoir de 11 m sur 5 m et datant de 1848, architecte Percelot. Observer les méthodes de l'époque retenues pour la distribution de l'eau par *goulots* : l'un par poignées-pression, l'autre par robinet. La partie couverte (non visitée) abrite encore l'ancien alambic municipal.

Église Saint-Hilaire : d'origine fort ancienne, elle a été reconstruite en 1827 par Mr Painchaux, architecte bisontin, avec la belle pierre blanche veinée de bleu de la forêt de Chailluz. Accès intérieur par le clocher-porche. Belles peintures bibliques dans la nef.

Mise à disposition d'un dépliant descriptif dans l'entrée de l'édifice.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-autour-de-thise/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.